

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
Occitanie



A retenir

MAÏS

Sésamie : Très peu de papillons piégés. Pic de vol de deuxième génération prévu du 31 juillet au 05 août des secteurs les plus chauds aux secteurs les plus froids du territoire.

Pyrale : Fréquence de piégeage et effectifs piégés très faibles. Début du vol de deuxième génération courant de la semaine prochaine.

Cicadelles : Activité intense. Conditions favorables.

Héliothis : A surveiller.

SORGHO

Sésamie : Surveiller les prévisions de vol de deuxième génération (G2) dans le BSV maïs.

Héliothis : Début de période de risque. Surveiller l'évolution des larves sur panicules.

Maïs

• Stades phénologiques et état des cultures

Les températures chaudes et l'absence de pluies significatives de ces dernières semaines ont accentué la présence de symptômes de stress hydrique. La majorité des parcelles est en période de floraison. Les parcelles les plus avancées ont dépassé le stade limite d'avortement des grains (SLAG).

• Sésamie - *Sesamia nonagrioides*

Avec la pyrale, la sésamie est le principal ravageur aérien du territoire.



Sésamie - Source ARVALIS

Le piégeage de papillons est très faible, voire inexistant pour la majorité des pièges suivis. Le pic de vol de deuxième génération devrait se situer du 31 juillet au 05 août des secteurs les plus chauds aux secteurs les plus froids du territoire.

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte

Évaluation du risque : voir ci-dessous le risque foreurs.

• Pyrale – *Ostrinia nubilalis*

Comme pour la sésamie, le niveau de captures est très faible, voire inexistant pour les pièges suivis. Le vol de deuxième génération devrait débuter courant de la semaine prochaine, pour un pic de vol prévu à ce jour pas avant le 10 août.



Pyrale - Source ARVALIS



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

La gestion biologique de ce ravageur à l'aide de la pose de trichogrammes est possible dès le début significatif du vol, ce qui correspond aussi à l'observation des premières pontes.

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte

Évaluation du risque lié aux foreurs (sésamie et pyrale): La pyrale et la sésamie représentent le risque «ravageur aérien» le plus important pour le maïs de la région. La survie des pontes et des jeunes larves de première génération a été impactée par les températures très élevées de ces dernières semaines, particulièrement pour la pyrale. Même si la fréquence de symptômes ou de dégâts avérés de première génération dans les parcelles est faible, et qu'actuellement peu de papillons volent, il faut rester vigilant, en particulier dans deux situations :

- les parcelles où des dégâts ont été constatés suite à la première génération,
- les semis les plus tardifs. Ceux-ci sont beaucoup plus exposés et vont concentrer les pontes (le plus souvent sur l'épi ou à proximité), d'autant plus si les parcelles concernées sont entourées de parcelles à des stades plus avancés.

• Cicadelle bleue - *Zyginidia scutellaris*

Les températures que nous subissons depuis plusieurs semaines ont entraîné l'explosion des populations de cicadelles sur l'ensemble du territoire. Les symptômes liés aux piqûres sont généralisés, y compris sur la feuille de l'épi et au-dessus de l'épi. Les maïs pluviaux sont très impactés, ainsi que les derniers semis de maïs en dérobé.



Période de risque : De l'apparition de la feuille de l'épi à la fin du vol.

Seuil indicatif de risque : Atteint quand la feuille de l'épi porte des traces blanches et que les feuilles immédiatement inférieures sont desséchées.

Évaluation du risque : Risque fort. Le climat à venir reste favorable à la multiplication de la cicadelle.

• Heliothis - *Helicoverpa armigera*

Quelques captures sont régulièrement observées dans les pièges proches des parcelles de maïs. La présence de chenilles n'est pas rare, dans le cornet ou sur les soies même desséchées des maïs consommation, ainsi que sur les panicules et les soies des maïs semences en cours de floraison.



Période de risque : De début floraison à grain pâteux dur.

Évaluation du risque : La période de sensibilité la plus critique se situe autour de la floraison. A surveiller, particulièrement pour les maïs spéciaux.

• Chrysomèle du maïs - *Diabrotica virgifera*

Le réseau de pièges est en place.



SORGHO

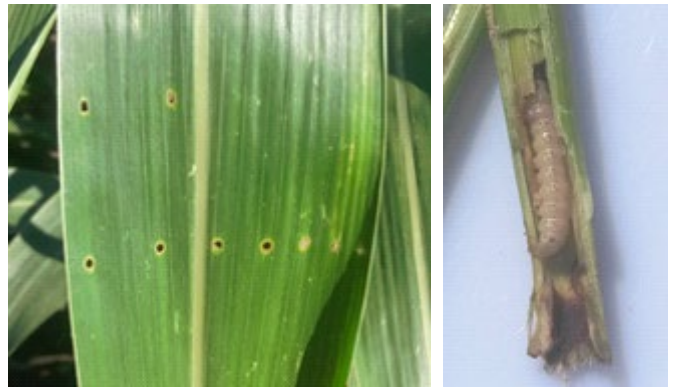
Le réseau d'observation se compose de 12 parcelles.

- **Stades phénologiques et état des cultures**

L'essentiel des semis de sorgho se sont réalisés entre la dernière décade d'avril et la première de mai. Les stades se situent entre épiaison et floraison. Le déficit hydrique et les fortes températures risquent d'entraîner des symptômes de stress plus ou moins marqués selon la durée de l'événement.

- **Insectes foreurs : Sésamie – *Sesamia nonagrioides* et Pyrale – *Ostrinia nubilalis***

Quelques dégâts localisés liés à la présence de larves de foreurs ont été observés sur certaines parcelles du réseau. Les plus fréquents se caractérisent par des perforations de feuilles liées aux pyrales ; des attaques de bas de tiges avec présence de larves de sésamies peuvent être observées plus ponctuellement (photos ci-dessous).



Période de risque : de 4 feuilles à la récolte

Évaluation du risque : Le risque est plus élevé sur sésamie que sur pyrale. Des dégâts de verse sont possibles en cas de forte attaque. L'évaluation et l'évolution du risque s'appuiera sur les suivis réalisés sur maïs par rapport au pic de vol de la deuxième génération (cf BSV maïs).

- **Cicadelle bleue - *Zyginidia scutellaris***

La présence de cicadelles est forte dans la majorité des parcelles. Les symptômes sont faibles à modérés selon les parcelles (petites taches blanches liées à la piqûre de l'insecte). Ils sont principalement localisés sur les feuilles plus âgées. Les 3 ou 4 dernières feuilles sont moins atteintes. La nuisibilité est à ce jour considérée comme faible mais nous disposons de peu de références sur sorgho.

Période de risque : mi montaison à gonflement du sorgho

Seuil indicatif de risque : Présence de symptômes sur les 2 ou 3 dernières feuilles sorties et feuilles immédiatement inférieures desséchées

Évaluation du risque : Risque faible malgré la présence importante de cicadelles. Période de risque dépassée pour la plupart des parcelles

- **Heliiothis - *Helicoverpa armigera***

Les larves d'héliothis peuvent provoquer des dégâts plus ou moins importants sur sorgho en consommant les organes de reproduction et les graines en début de formation.

Les captures enregistrées dans les réseaux de piégeage ainsi que la présence de chenilles sur d'autres cultures, en particuliers sur pois chiche, confirment l'activité importante de ce ravageur sur le territoire pour la campagne en cours. Les observations récentes réalisées sur les parcelles de sorgho du réseau ont permis de détecter les premières chenilles sur 2 parcelles.



Période de risque : *Entre floraison et stade grain pâteux dur.*

Seuil de nuisibilité : *> une chenille par panicule.*

Évaluation du risque : Arrivée des premières chenilles sur les panicules. Surveiller l'évolution des populations de chenilles dans la période à venir. La vidéo accessible avec le lien ci-dessous présente une méthode rapide pour le suivi des larves d'héliothis sur sorgho :

<https://www.youtube.com/watch?v=wDBwritKENQ&feature=youtu.be>



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

Vous pouvez désormais recevoir par courriel dès leur parution, toutes les éditions du BSV en Occitanie, en vous inscrivant sur notre plate-forme d'abonnement.

Le Bulletin de Santé du Végétal est élaboré par nos experts pour vous apporter la meilleure analyse et vous aider à être plus réactif face aux aléas susceptibles de menacer vos cultures.

Abonnez-vous gratuitement aux bulletins de santé du végétal (BSV) :
<http://www.bsv.occitanie.chambagri.fr/>

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal grandes cultures a été préparé :

- pour la partie maïs, par l'animateur filière maïs d'Arvalis-Institut du végétal sur la base d'observations réalisées par Arterris, Arterris Semences, Caussade semences, Chambres d'agriculture de la Haute Garonne, des Hautes Pyrénées, du Tarn et Garonne, Agrod'oc, Euralis Semences, Pioneer Semences, Qualisol, Ragt, Ragt Semences, Val de Gascogne, Vivadour, les agriculteurs piégeurs, ARVALIS-Institut du végétal.
- pour la partie sorgho, par l'animateur filière sorgho d'Arvalis-Institut du végétal sur la base d'observations réalisées par Arterris, Chambres d'agriculture de la Haute Garonne, du Tarn, du Tarn et Garonne, ARVALIS-Institut du végétal.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

AMBROISIE TRIFIDE : 2 réunions de sensibilisation

2 réunions bord de champ, suivies d'un chantier d'arrachage

- le mardi 30 juillet à 9h30 à Montaut en Ariège (lieu-dit Pontaut, SCEA du Miscanthus)
- le mercredi 31 juillet à 10h à Rieumes en Haute-Garonne (lieu-dit ferme du Mansencal, 3655 route du Fousseret)

Une occasion de se retrouver sur le terrain pour un échange avec d'autres agriculteurs et les conseillers agricoles invités, avec une action concrète autour de cette plante.



Ambrosie trifide, Verfeil, 18/07/19 (photo CPIE31)

Espèce annuelle originaire d'Amérique du Nord, l'ambrosie trifide est à la fois une adventice de cultures très préoccupante et une plante au pollen très allergisant, tout comme sa cousine l'ambrosie à feuilles d'armoïse, de plus en plus répandue en Occitanie.

L'ambrosie trifide est, pour l'instant, présente de façon diffuse au nord-est de l'Ariège (Montaut-Saverdun-Mazères) et en quelques sites en Haute-Garonne (Saint-Lys, L'Isle-en-Dodon, Escanecrabe, Saint-Lary-Boujan, Verfeil, Rieumes...). Problématique essentiellement agricole, elle se propage surtout par le matériel agricole et les semences non contrôlées ; elle commence à coloniser les ruisseaux, et les bords de route. **Il faut agir pour stopper sa progression.**

AMBROISIE TRIFIDE
Réunion bord de champ, suivie d'un chantier d'arrachage à Montaut (09)
Le mardi 30 juillet 2019, à 9h30

Présentation de la plante, problématiques santé et agriculture, pistes de lutte...
Animée par Anne-Marie Ducasse-Cournac, FREDON Occitanie

Sur l'exploitation
SCEA Miscanthus du Sud-Ouest
à Pontaut, 09 700
MONTAUT
(gps : 43.195 / 1.67)

AMBROISIE TRIFIDE
Réunion bord de champ, suivie d'un chantier d'arrachage à Rieumes (31)
Ferme de Mansencal
Le mercredi 31 juillet 2019, à 10h00

Présentation de la plante, problématiques santé et agriculture, pistes de lutte...
Animée par Anne-Marie Ducasse-Cournac, FREDON Occitanie

Exploitation de SCEA du TOUCH, ferme de MANSENCAL, 3655 route du Fousseret, 31370 RIEUMES, chez M. Bocard

Une menace pour vos cultures

La présence d'ambrosie dans les parcelles agricoles peut entraîner :

- Une perte de rendement totale ou partielle,
- Des charges supplémentaires de désherbage et de travail du sol,
- Un déclassement de la récolte ou une réfaction du prix,
- Une dépréciation de la valeur du fonds,
- Une gestion à long terme : stock semencier important et dormance >10ans,
- Une potentielle pénalité en cas de récurrence sur zone tampon.

Une nuisance pour la santé publique, une lutte réglementée

Le pollen des ambrosies (émis de fin juillet à début octobre selon les conditions météorologiques) est très **allergisant** et peut provoquer divers symptômes invalidants chez les personnes sensibilisées : rhinites, conjonctivites, asthme...